

**PLAFONDS DE RESSOURCES POUR L'ACCÈS AUX LOGEMENTS HLM
à compter du 1^{er} juin 2009**

Base : Revenu fiscal de référence 2007

Références : Arrêté du 29 mai 2009 modifiant l'arrêté du 29 juillet 1987

Catégorie de ménages	Plafonds des ressources (Zones II et III)	
	PLA CDC et PLUS ⁽¹⁾	PLA LM et PLAI ⁽²⁾
1 - Personne seule	18 955 €	10 424 €
2 - Couple	25 313 €	15 188 €
3 - Couple + 1 enfant ou famille monoparentale + 1 enfant	30 441 €	18 264 €
4 - Couple + 2 enfants ou famille monoparentale + 2 enfants	36 748 €	20 323 €
5 - Couple + 3 enfants ou famille monoparentale + 3 enfants	43 231 €	23 778 €
6 - Couple + 4 enfants ou famille monoparentale + 4 enfants	48 720 €	26 796 €
Par personne supplémentaire	+ 5 435 €	+ 2 988 €

Source : Ministère du Logement

Applicable au 1^{er} juin 2009

Ces plafonds sont également à prendre en compte pour l'accès au parc privé conventionné

⁽¹⁾ ANAH - ⁽²⁾ PST